Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20260421-DEL2026_47-DE

COMMUNE DE LANGUEUX

Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 21 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Marie-Gabrielle RAULT-NIZETTI, Sylvie GUIGNARD (excusée pour les rapports n°2026-39 à 2026-43, pouvoir donné à Karine MACE), Angélique STEUNOU, Francia JAFFRAIN, Noëlle LAUNAY, Karine MACE, Mélanie FRELAUT, Melody LESSIGNY, Laura BLEVIN, Valérie TRAISSAC, Lydie LETEXIER

Messieurs Richard HAAS, Guillaume HAMON, Jean-Yves HINAULT, Cécil MOUTON, Danick PICHOT, Yannick CHAPELAIN, Sébastien BOUL, Erwan MOISAN, Mathieu CHARLES, César LUCAS, Philippe BOUCHARD, Yann HAMON, Julien BALADI

Absents excusés Madame Maryline NIVET (pouvoir donné à Laura BLEVIN), Maéva VENIN (pouvoir donné à Marie-Gabrielle RAULT-NIZETTI), Amandine HARNAY (donne pouvoir à Valérie TRAISSAC), Monsieur Eric TOULGOAT (donne pouvoir à Jean-Yves HINAULT)

Absent Monsieur Régis BEELDENS

Secrétaire de séance Madame Marie-Gabrielle RAULT-NIZETTI

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2026-47 **AIDE A LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX – SUBVENTION A COOPALIS POUR 20 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX RUE DU STADE**

Rapporteur : Madame Sylvie GUIGNARD – Adjointe aux Solidarités, à la Santé, au Logement, à la Citoyenneté, à l'Intercommunalité

Par courrier reçu le 19 mars dernier, le bailleur social COOPALIS a sollicité la Ville de Langueux pour l'octroi d'un financement au titre de la réalisation de 20 logements locatifs sociaux dans la Résidence la Closeraie située rue du Stade, conformément au Guide des Aides de l'Habitat 2025.
Ce projet prévoit également la création de 33 logements BRS (Bail Réel Solidaire), ainsi qu'une cellule commerciale.

Les 20 logements locatifs sociaux faisant l'objet d'une aide sont répartis comme suit :

- 8 logements en PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration)
- 12 logements en PLUS (Prêt Locatif à Usage Social)

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20260421-DEL2026_47-DE

COOPALIS sollicite une subvention communale à hauteur de 154 000 € (dispositif VEFA : Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) décomposée comme suit :

- 8 PLAI : 8 000 € x 8 = 64 000 €
- 12 PLUS : 7 500 € x 12 = 90 000 €

TOTAL = 154 000 €

Le même montant de subvention est sollicité auprès de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Aussi, je vous propose :

⇨ d'autoriser la Ville de Langueux à apporter son financement dans le cadre du dispositif d'aide à la production de logements sociaux à Terres d'Armor Habitat pour la mise en service de 20 logements au 15 rue du Stade à hauteur de 154 000 € ;

⇨ d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches et signer tous documents se rapportant à cette opération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Langueux, le 22 avril 2026

Le Maire,

Richard HAAS

COMMUNE DE LANGUEUX 22360

La Secrétaire de séance,

Marie-Gabrielle RAULT-NIZETTI